



Coulans sur Gée, 23 mai 2019

Communauté de Communes  
LOUÉ BRÛLON NOYEN  
24 Rue du Pont de 4 mètres  
72540 LOUE

Objet : procédure de modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.  
LRAR 1A 161 575 3475 6

Affaire suivie par Laurence FLEURY, Secrétaire Générale    mairie2.coulans@wanadoo.fr

M. Le Président,

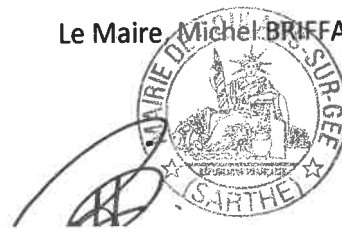
La commune de Coulans sur Gée a prescrit une modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 25 avril 2019.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, cette modification du P.L.U. doit être notifiée aux Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.

A ce titre et en votre qualité de Personne Publique Associée, vous trouverez la note de présentation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Coulans sur Gée.

Veillez agréer, M. Le Président, l'expression de mes salutations distinguées

Le Maire, Michel BRIFFAULT



~~En provenance de :  
Communauté de Communes  
Loué Brûlon Noyen  
24 Rue du Pont de 4 mètres  
72540 LOUE~~



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
Numéro de l'AR : AR 1A 161 575 3475 6



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le :	27/05/19
Distribué le :	27/05/19
Je soussigné déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire <input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire <input type="checkbox"/> Autre : .....	Signature Facteur*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Mairie de Coulans sur Gée

RECU le

28 MAI 2019

23 Rue Nationale

72550 COULANS SUR GÉE

